

Master Administration des entreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration des entreprises. 2011, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02041502

HAL Id: hceres-02041502

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041502>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Etablissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3MA12000014

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration des entreprises

Présentation de la mention

La mention de master « Administration des entreprises » (MAE) est une formation généraliste et pluridisciplinaire en sciences de gestion/management destiné aux non gestionnaires de formation (double compétence), ou aux professionnels en formation continue.

Le diplôme, emblématique des Instituts d'Administration des Entreprises (IAE), MBA à la française et alternative aux écoles supérieures de commerce (ESC), bénéficie d'une grande reconnaissance nationale dans le milieu académique et dans les milieux professionnels (il correspond à une demande régionale forte).

Le positionnement est original dans la logique LMD (M2 sans M1). Il est à spécialité unique.

Indicateurs

Effectifs constatés	283
Effectifs attendus	290
Taux de réussite	70 % 53 % en FI. 90 % en FC.
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	(1) (35 % tx rép.)
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	(2)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Non disponible

(1) 96 % satisfaction pour le bilan de la formation, 96 % de satisfaction pour l'encadrement pédagogique, 56 % de satisfaction sur le lien avec le monde professionnel, 43 % pour l'information sur les débouchés.

(2) Durée de recherche d'emploi : 88 % <= à 6 mois, 94 % <= à un an. Région de l'emploi : 49 % en Normandie, 82 % en CDI, 89 % en statut cadre (taux de réponse entre 12 % et 41 % selon l'enquête).

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Administration des entreprises » est destinée à fournir aux étudiants de formation initiale, issus d'un Bac +4 d'une autre discipline que la gestion (les ingénieurs, les médecins, les juristes, les littéraires), ainsi qu'aux auditeurs de formation continue, une double compétence pour accéder à des fonctions nécessitant des compétences managériales complémentaires (création/développement/pilotage d'organisations ou de projets).



La formation ouvre à des métiers d'encadrement divers : direction d'entreprise ou de sites, encadrement administratif et financier, responsable qualité, ressources humaines (RH), marketing, gestion de projets, chargés d'affaires, d'études économiques...

Le MAE de Caen correspond bien aux objectifs et au positionnement de la formation des MAE nationaux, accueillant des étudiants de formation initiale, continue et à distance, et élaborant des partenariats avec d'autres institutions. Il est sans concurrence dans l'établissement. Il existe cependant un MAE. à l'Université de Rouen.

Le contenu de la formation (pluridisciplinaire) est bien respecté par l'IAE de Caen.

Bien que de finalité professionnelle, la mention s'appuie sur le centre de recherche de l'IAE de Caen : le NIMEC.

Le dossier est clair et argumenté, mais parfois inégalement renseigné.

Le suivi est de qualité, ainsi que l'insertion du master dans l'environnement économique régional (profil double compétence très apprécié des recruteurs). Il bénéficie d'une forte demande régionale.

● Points forts :

- La mention est clairement positionnée et reconnue. La formation est attractive au regard du nombre de candidatures et du nombre d'inscrits. Le taux d'insertion est élevée.
- La mention est bien insérée dans le tissu économique régional et répond à une demande des employeurs.
- Le MAE est proposé en double diplôme avec des écoles d'ingénieurs notamment, sur plusieurs sites, et en formation à distance.
- Le suivi et le pilotage de la formation sont de qualité (avec une volonté d'amélioration continue). La recommandation concernant l'organisation des différentes modalités mérite cependant d'être prise en compte.
- La formation s'appuie sur un corpus éprouvé, dispensé par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels de qualité.

● Points faibles :

- La présentation de certaines rubriques : devenir des diplômés et organisation du programme entre les différentes modalités (FI - formation initiale, FC - formation continue, FOAD - formation ouverte et à distance). Des renseignements sur la FOAD méritent d'être précisés et développés.
- La sélection des étudiants (issus en grande partie des écoles d'ingénieurs) se fait uniquement sur dossier en formation initiale.
- Il n'y a pas d'enseignements spécifiques en anglais donnant lieu à évaluation.
- L'ouverture internationale propre à la mention, bien que le diplôme propose une formation à distance, touchant ainsi un public international potentiel.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de clarifier les différences de programme entre les différentes modalités : formation initiale, continue (volumes de cours différents) et à distance (peu d'informations sur cette dernière modalités), et les différences quant au devenir des étudiants (non dissociés selon les modalités).

Il serait judicieux d'étendre la réalisation du mémoire professionnel, prévue pour les étudiants en formation initiale, à la formation continue. En effet, pour la FC en présentiel, « l'activité professionnelle » est validée au moment de l'entrée en formation (sauf demandeurs d'emploi). Pour l'enseignement à distance, la rédaction d'un mémoire professionnel est remplacée par la réalisation d'une étude de cas.

L'ouverture internationale pour le master en présentiel mériterait d'être précisée et développée.



Il serait souhaitable que la pratique de l'anglais imprègne la formation (elle n'est pas évaluée), certains cours pourraient être dispensés dans cette langue.

La volonté de l'IAE de voir l'enseignement à distance se développer doit s'accompagner d'une vigilance sur la qualité de son public, la concurrence avec les formations du même type, son fonctionnement pédagogique.